FICHE MÉTIER

version du 17/05/2024

Mécatronicien d’autos et de motos (H/F)

Informatique, mécanique et électronique : voilà des domaines aussi variés que complémentaires.

Si la combinaison de ces disciplines modernes et traditionnelles t’intéresse, le métier de mécatronicien d’autos et de motos s’offre à toi.

En tant que mécatronicien d’autos et de motos, tu seras en charge d’une multiplicité de véhicules automobiles, ce qui reflète bien l’aspect varié du métier. Ce travail exigera de toi que tu saches correctement manipuler les instruments et appareils spécifiques allant de l’appareil optique de mesure d’alignement des roues à l’appareil électronique d’essai des moteurs ; dans tous les cas, ces appareils te permettront d’effectuer des diagnostics rapides et des réparations précises.

Avant de pouvoir manipuler ces instruments, tu devras faire connaissance avec les principes de base du travail des métaux : le limage, le sciage, le ciselage, le perçage, le tournage, l’alésage, le redressement, le mesurage, les essais, etc.

Si tu choisis d’exercer cette activité, tu devras en outre disposer de connaissances relatives au domaine des moteurs diesel et des moteurs à carburateur, des carrosseries sur châssis ou autoportantes, des freins à disques et des doubles-circuits de freinage, des boîtes automatiques ou encore de l’injection électronique.

ACTIVITÉS ET TÂCHES

- Réparer, réviser et entretenir des voitures automobiles, des motos, des machines motrices mobiles et des remorques de tous genres
- Remplacer, débosseler et peindre des pièces de carrosserie
- Dépanner et remorquer des véhicules

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Mécatronicien d'autos et de motos (H/F)

- Réparer, entretenir et remplacer des démarreurs, des dynamos, des alternateurs et des appareils auxiliaires
- Remplacer et recharger des batteries
- Vérifier, ajuster et remplacer des régulateurs de tension
- Nettoyer et régler des électrodes, remplacer des bougies d'allumage
- Vérifier, régler et remplacer des parties d'allumeurs-distributeurs et des rupteurs
- Remplacer des ampoules
- Remplacer et régler des verres de projecteurs
- Monter des phares antibrouillard, des feux de recul, des projecteurs additionnels, des feux de signalisation à miroir rotatif, y compris la pose et le raccordement des circuits électriques et électroniques
- Exécuter des travaux d'installation et d'entretien d'appareils de télécommunication dans le domaine de la radiotéléphonie mobile raccordée à une centrale
- Monter des pare-brise

QUALITÉS ET PROFIL

- Être précis
- Disposer d'un sens approfondi de la mécanique et de l'électronique
- Être habile de tes mains
- Savoir raisonner avec méthode
- Avoir une bonne mobilité physique
- Être capable de correctement distinguer les couleurs

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DT (Diplôme de technicien) et le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) et le CCP (Certificat de Capacité Professionnelle).
Cette formation est aussi offerte en langue française (francophone) au Luxembourg.

FORMATION CCP

Assistant en mécanique automobile

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Mécatronicien d'autos et de motos (H/F)

Conditions d'admission:

- être âgé de 15 ans au moins au 1er septembre de l'année en cours ;
- avoir réussi au moins 18 modules en classe de 5e P (de préparation) ou avoir fréquenté une classe IPDM. La formation menant au CCP s'étend sur trois ans. Elle est organisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante ».

La formation se déroule d'une part dans une entreprise (formation pratique) et d'autre part dans un lycée technique (formation théorique) suivant les horaires et programmes prévus par un règlement grand-ducal.

Après l'obtention du certificat CCP, il est admis en classe de 3e de la formation menant au DAP dans la profession de mécatronicien d'autos et de motos. Il est donc possible d'entamer cette formation dans le cadre de l'apprentissage pour adultes.

FORMATION DAP

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) avec le niveau fort en mathématiques ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation), dont 8 modules au moins en mathématiques et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et
- d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).

FORMATION DT

Division Mécatronicien d'automobiles Les critères d'admissions à la formation sont une 5e G (de détermination) avec en mathématiques le niveau suffisant au cours avancé ou le niveau fort au cours de base. Durée normale de 4 ans à caractère technique et orienté vers la pratique professionnelle. Cette formation sera principalement organisée

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

sous contrat de stage. Des modules supplémentaires sont prévus pour les élèves qui visent un accès aux études techniques supérieures.

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu

FICHE MÉTIER

Mécatronicien d'autos et de motos (H/F)

FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 944.43)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 944.43)

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)	
Brut:	Mensuel
Avant projet intégré intermédiaire:	806.92 €
Après projet intégré intermédiaire:	1285.75 €

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME DE CAPACITÉ PROFESSIONELLE (CCP)	
Brut:	Mensuel
1ère année:	590.36 €
2ème année:	721.64 €
3ème année:	852.82 €

Scanner le code QR pour voir le métier en ligne

CONTACT - CHAMBRE DES METIERS
T (+352) 42 67 67 - 520 **E** apprentissage@cdm.lu